

BUREAU DU 19 OCTOBRE 2021 **à Saint Côme du Mont (commune de Carentan-les-Marais)**

Secrétaire de séance : Gérard TAPIN

DÉLIBÉRATION

B 2021/11 Commande publique – Marchés publics – Validation du lancement du Marché de services d'assurances pour le groupement de commandes constitué entre le Syndicat mixte du Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande et le syndicat mixte du Parc Naturel Régional des Marais du Cotentin et du Bessin

Le Bureau du Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin s'est réuni le 19 octobre 2021 à la Maison du Parc à Saint-Côme-du-Mont (commune de Carentan-les-Marais), sous la présidence de Françoise LEROSIGNOL.

L'invitation, l'ordre du jour et les documents annexes à la convocation ont été transmis par mail via un lien de téléchargement le 12 octobre 2021 conformément à l'article 9 de la loi n° 2019-1461 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique du 27 décembre 2019.

Étaient présents :

Avec voix délibérative

Pour le Conseil régional

Jean **ANTOINE**, Pascal **MARIE**, Marianne **ROZET**

Pour les Conseils départementaux

Benoît **FIDELIN**, Maryse **LE GOFF**, Martine **LEMOINE**, Françoise **LEROSIGNOL**, Hervé **MARIE**, Patrick **THOMINES**

Pour les Communautés de Communes

Anne **HEBERT** (CC Côte Ouest Centre Manche),

Pour les communes

Pierre **AUBRIL** (Sainte-Mère-Eglise), Jean-Michel **GREEN** (Isigny-sur-Mer), Laurent **HUET** (Saint- Sauveur-Villages), Aurélien **MARION** (Appeville), Yann **MOUCHEL** (Varenguebec), Jean-Marie **POULAIN** (Montsenelle), Gérard **TAPIN** (Marchésieux), Valérie **TORTEL** (Gorges)

Étaient excusés :

Pour le Conseil régional

Malika **CHERRIERE**, Valérie **LAISNEY**, Florence **MAZIER**

Pour les Communautés de Communes

Jean-Claude **COLOMBEL** (CC de la Baie du Cotentin), Mireille **DUFOUR** (CC Isigny Omaha Intercom)

Étaient également présents (Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin) :

Agnès **ORANGE**, Joëlle **RIMBERT**, Denis **LETAN**, Jean-Baptiste **WETTON**, François **STREIFF**, Jean-François **ELDER**

Soit un quorum de 20 membres sur 23.

PARC NATUREL RÉGIONAL DES MARAIS
DU COTENTIN ET DU BESSIN
2, Val des Ponds d'Or - BP 101
Saint-Côme-du-Mont
50000 CARENTAN-LES-MARAIS
Tél : 02 33 71 61 90 - info@parc-cotentin-bessin.fr



MARAIS DU COTENTIN ET DU BESSIN UN PARC NATUREL RÉGIONAL EN TRANSITION

B 2021/11 Commande publique – Marchés publics – Validation du lancement du Marché de services d'assurances pour le groupement de commandes constitué entre le Syndicat mixte du Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande et le syndicat mixte du Parc Naturel Régional des Marais du Cotentin et du Bessin

Contexte

La Présidente rappelle aux membres du bureau que le Parc s'est engagé à renouveler son marché d'assurance avant la fin de l'année 2021, le marché en cours arrivant à terme le 31/12/2021.

Les assurances concernant les bâtiments (dommage aux biens mobiliers et immobiliers), la flotte de véhicules et la responsabilité civile et la protection juridique et fonctionnelle seront renouvelés. Seule l'assurance statutaire (pour les risques liés aux absences des personnels) n'est pas concernée.

Dans le cadre de la réflexion menée avec le Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande sur la mutualisation de certaines fonctions administratives et financières et considérant que les 2 structures sont sur le même pas de temps en matière de renouvellement de leur marché d'Assurances, il est apparu opportun de mutualiser la démarche en vue d'obtenir une économie d'échelle pour chacun des Parcs.

Compte tenu de la complexité de la matière et de la satisfaction obtenue lors de la négociation du précédent marché, le Parc a recouru à un cabinet conseil pour assurer l'assistance à la maîtrise d'ouvrage des deux Parcs. A cette fin, un groupement de commande a été constitué avec le PNR des Boucles de la Seine Normande, mandataire du groupement.

Le marché répond à la procédure adaptée (MAPA) selon les articles L. 2123-1 et R.2123-1 à R.2123-8 et L. 2113-6 à L. 2113-8 du Code de la Commande Publique.

L'opération est composée de 4 lots distincts :

- Lot 1 : assurance des dommages aux biens et des risques annexes
- Lot 2 : assurance des responsabilités et des risques annexes
- Lot 3 : assurances des véhicules à moteur et des risques annexes
- Lot 4 : assurance de la protection fonctionnelle des agents et des élus

Le Bureau du Parc après en avoir délibéré :

- **AUTORISE** le lancement du marché de services d'assurances pour le groupement de commandes constitué entre le Syndicat mixte du Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande et le syndicat mixte du Parc Naturel Régional des Marais du Cotentin et du Bessin,

- **AUTORISE** la présidente ou son délégataire à signer toutes les pièces y référant.

ADOPTÉ à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme
Transmis en préfecture le 8 novembre 2021
Françoise LEROSIGNOL
Présidente du Parc naturel régional
des marais du Cotentin et du Bessin

PARC NATUREL RÉGIONAL DES MARAIS
DU COTENTIN ET DU BESSIN
3 Village Ponts d'Ouve - BP 137
Saint-Côme-du-Mont
50500 CARENTAN-LES-MARAIS
Tél. 02 33 71 61 90 - info@parc-cotentin-bessin.fr

Accuse de réception en préfecture
050-255002552-20211019-DELIB_2021_11-DE
Date de télétransmission : 15/11/2021
Date de réception préfecture : 15/11/2021